

Les élus à la rencontre des producteurs de cacao

Depuis 4 ans, le conseil général soutient financièrement la filière cacaotière sur l'île d'Haïti. Une nouvelle convention sera signée cette semaine à l'occasion du voyage d'une délégation.



Depuis 2009, le conseil général soutient les petits producteurs de cacao en Haïti, comme ici dans un centre de fermentation, étape indispensable pour obtenir un produit de qualité. Pour engager une nouvelle étape de ce programme, une délégation d'élus est actuellement sur l'île. (AVSF)

De la récolte au produit fini. Dans les Hauts-de-Seine, les amateurs de chocolat peuvent déguster des tablettes « équitables » fabriquées avec du cacao en provenance d'Haïti. Et ce, grâce au conseil général qui soutient depuis 2009 la filière cacaoyère de l'île dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Plus de 300 000 € ont déjà été investis pour permettre aux petits producteurs, regroupés en coopératives via l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), de produire un cacao de qualité et de mieux organiser sa commercialisation. L'objectif principal du programme étant de contribuer à l'augmentation des revenus de ces quelque 2 500 familles paysannes.

Afin de signer la convention pour la 4^e phase de ce programme, Christian Dupuy et Georges Siffredi, vice-présidents (UMP) de l'assemblée départementale et Jean André Lasserre, conseiller général PS de Courbevoie, ont fait le voyage

à la rencontre des acteurs de la filière. Avec à la clé, une nouvelle enveloppe de 316 900 € qui permettra notamment de réaliser d'importants travaux dans le centre de fermentation et de conditionnement du cacao.

“La qualité est excellente”

Christophe Bertrand, chocolatier à Meudon et Ville-d'Avray

A l'autre bout de la chaîne, Christophe Bertrand, chocolatier à Meudon et Ville-d'Avray, attend également beaucoup de ce voyage. Il a été le premier à commercialiser, dès 2010, des tablettes estampillées « cacao haïtien ». De 200 kg la première année, celui qui vend ses créations sous l'appellation à la Reine Astrid, a passé cette année une commande de 1 000 kg de masse issue du cacao haïtien, c'est-à-dire des fèves torréfiées, broyées et fondues. « La qualité est excellente », souligne le chocolatier qui

fait dès qu'il peut la promotion du cacao haïtien auprès de ses collègues du département. Nous avons vraiment une carte à jouer car cela peut permettre aux chocolatiers des Hauts-de-Seine de se différencier et d'avoir leur particularité. » Pour aller encore plus loin dans la démarche, le chocolatier a d'ailleurs décidé de mettre en place une carte de fidélité à puce grâce à laquelle 5 % des ventes sont directement reversés à la coopérative travaillant avec le conseil général. « Cela permet de créer un cercle vertueux car les petits producteurs bénéficient ainsi directement de la vente du chocolat en France, ajoutez-t-il. Et les clients sont ravis d'avoir une carte de fidélité qui sert vraiment à quelque chose. » Ce pionnier espère désormais que l'aide du département permettra aux producteurs de fabriquer eux-mêmes la fameuse masse, aujourd'hui transformée au Costa Rica, pour « transférer cette valeur supplémentaire sur leur territoire ».

ANNE-SOPHIE DAMECOUR

Trois autres actions en cours

Trois jours et un agenda bien chargé. Les élus du département, arrivés hier à Port-aux-Princes, doivent aller à la rencontre des acteurs politiques de l'île et visiter une partie des dispositifs soutenus par le conseil général. Ils sont attendus cet après-midi dans un centre de santé de la commune de Gressier. Depuis juillet, l'Association des Franco Haïtiens et amis d'Haïti a entamé les travaux de cet équipement dont la mission est d'améliorer les conditions de santé des habitants et de prévenir les cas de malnutrition. Le conseil général a investi 120 000 € dans ce projet.

Deux autres programmes sont soutenus actuellement par le dé-

partement. Le premier consiste, suite au séisme de janvier 2010 qui a ravagé l'île, à améliorer la situation économique de 500 familles paysannes sinistrées du département du sud est.

■ Un km de piste financé

Une enveloppe de 530 070 € a permis notamment de construire un kilomètre de piste rurale, d'acheter 100 silos et deux moulins pour la transformation et le stockage des céréales ou encore de former deux agents vétérinaires supplémentaires.

Le second programme concerne l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire et la relance économique dans

la commune de Saint-Louis du sud. Depuis 2011, ce programme, financé à hauteur de 1 063 400 € par le département, a permis d'améliorer les conditions de vie de la population de cette ville de 60 000 habitants.

L'intérêt du département pour Haïti ne date pas du terrible séisme de 2010. Un programme de soutien à la commercialisation de fruits dans le département du sud avait déjà été mis en place en 2009 grâce à une enveloppe de 52 300 €. Une action qui avait permis d'améliorer les conditions de vie de près de 400 familles de producteurs, principalement de mangues.

A.-S.D.